

## TABLE DES MATIÈRES

|  |          |  |           |
|--|----------|--|-----------|
| Droits d'auteur concernant les logiciels . . . . .                               | 2        | Mise en marche ou arrêt de la radio . . . . .                                    | 14        |
| <b>Vue d'ensemble . . . . .</b>  | <b>3</b> | Réglage du volume . . . . .  | 15        |
| Pièces de la radio . . . . .   | 3        | Sélection d'un canal radio . . . . .   | 15        |
| Modèle HT750 . . . . .   | 3        | Envoi d'un appel . . . . .   | 15        |
| Bouton marche/arrêt/volume . . . . .   | 4        | Réception d'un appel . . . . .   | 15        |
| Sélecteur de canaux . . . . .  | 4        | <b>Appels radio . . . . .</b>  | <b>17</b> |
| Voyant DÉL . . . . .   | 4        | Réception d'un appel sélectif . . . . .  | 17        |
| Boutons programmables . . . . .  | 4        | Réception d'un signal de Call Alert™ . . . . .                                   | 17        |
| Bouton de transmission (PTT) . . . . .   | 6        | Déclenchement de la sirène d'urgence . . . . .                                   | 17        |
| Microphone . . . . .   | 6        | Mode répéteur ou conversation directe . . . . .                                  | 18        |
| Touches du clavier (pour radios à clavier) . . . . .                             | 6        | Réglage du silencieux réduit ou normal . . . . .                                 | 18        |
| Indicateurs audio pour les boutons<br>programmables . . . . .                    | 7        | Réglage du niveau de puissance . . . . .   | 18        |
| <b>Préliminaires . . . . .</b>   | <b>9</b> | <b>Balayage . . . . .</b>  | <b>19</b> |
| Renseignements sur la batterie . . . . .   | 9        | Lancement ou arrêt du balayage . . . . .   | 19        |
| Charger la batterie . . . . .  | 9        | Balayage d'un canal prioritaire . . . . .  | 19        |
| État de charge de la batterie . . . . .  | 10       | Participation sélective . . . . .  | 19        |
| Installation de la batterie . . . . .  | 11       | Élimination d'un canal importun . . . . .  | 20        |
| Retrait de la batterie . . . . .   | 11       | Ajout d'un ancien canal à la liste de balayage . . . . .                         | 20        |
| Renseignements sur les accessoires . . . . .                                     | 12       | Alerte de découverte du dernier canal surveillé . . . . .                        | 20        |
| Fixation de l'antenne . . . . .  | 12       | <b>Téléphone . . . . .</b>   | <b>21</b> |
| Retrait de l'antenne . . . . .   | 12       | Pour faire un appel téléphonique (radios à<br>clavier seulement) . . . . .       | 21        |
| Fixation de l'agrafe de ceinture . . . . .                                       | 13       | <b>Sécurité et garantie . . . . .</b>  | <b>23</b> |
| Retrait de l'agrafe de ceinture . . . . .  | 13       | Fonctionnement sûr et efficace des<br>émetteurs-récepteurs de Motorola . . . . . | 23        |
| Fixation du capuchon protecteur du connecteur<br>latéral d'accessoires . . . . . | 14       | Exposition à l'énergie des radiofréquences . . . . .                             | 23        |

|   |           |
|---|-----------|
| Fonctionnement de la radio portative et exposition à l'EME. . . . . | 24        |
| Parasites et compatibilité électromagnétiques . . .                 | 24        |
| Avertissements relatifs au fonctionnement. . . .                    | 25        |
| Véhicules avec coussins gonflables . . . . .                        | 25        |
| Milieux présentant un risque d'explosion . . . .                    | 25        |
| Batteries . . . . .   | 25        |
| Détonateurs et secteurs de dynamitage . . . .                       | 25        |
| Précautions d'Emploi . . . . .                                      | 26        |
| Antennes . . . . .  | 26        |
| Batteries . . . . .   | 26        |
| Renseignements sur les batteries . . . . .                          | 26        |
| Charge des batteries. . . . .                                       | 26        |
| Recyclage des batteries au nickel-cadmium . . .                     | 27        |
| Sécurité intrinsèque de la radio . . . . .                          | 27        |
| Équipement approuvé par FMRC . . . . .                              | 27        |
| Réparation des produits approuvés par FMRC . . . . .                | 29        |
| Garantie Limitée . . . . .  | 31        |
| <b>Accessoires. . . . .</b>   | <b>35</b> |
| Étuis de transport . . . . .  | 35        |
| Batteries . . . . .   | 35        |
| Chargeurs . . . . .   | 36        |
| Haut-parleurs-microphones à distance. . . . .                       | 36        |
| Adaptateurs . . . . .   | 36        |
| Casques . . . . .   | 36        |
| Antennes. . . . .   | 36        |

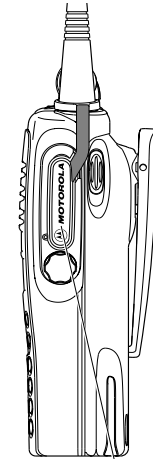
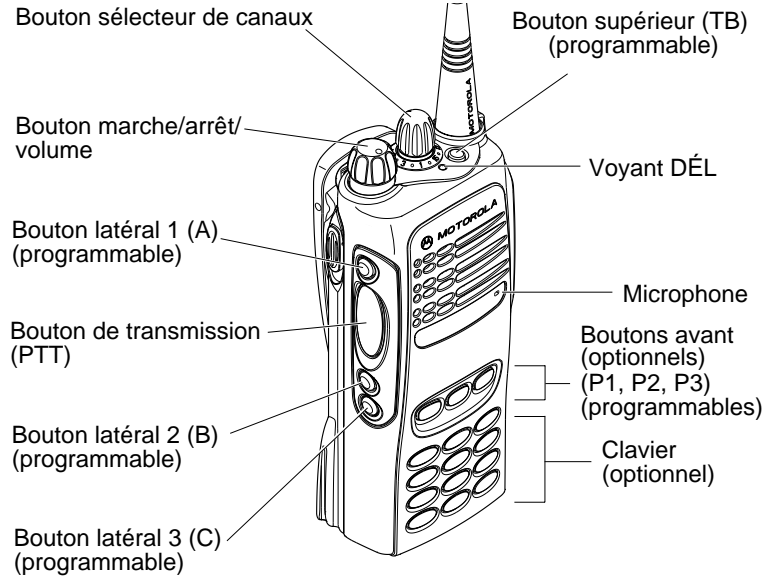
## DROITS D'AUTEUR CONCERNANT LES LOGICIELS

Les produits Motorola présentés dans ce manuel peuvent comprendre des programmes informatiques Motorola protégés par les droits d'auteur et qui sont emmagasinés dans les mémoires des semi-conducteurs ou autres supports. Les lois des États-Unis et d'autres pays réservent à Motorola certains droits exclusifs pour les programmes informatiques dont Motorola possède les droits d'auteur, y compris, mais sans s'y limiter, le droit exclusif de copier ou de reproduire, sous une forme quelconque, les programmes informatiques protégés par les droits d'auteur. Par conséquent, les programmes informatiques Motorola protégés par les droits d'auteur présentés dans ce manuel ne peuvent pas être copiés, reproduits, modifiés, refaits par ingénierie à rebours ou distribués de quelque façon que ce soit sans la permission écrite expresse de Motorola. De plus, l'achat de produits Motorola ne constitue pas une autorisation directement ou par inférence, estoppel ou autre de licence en vertu des droits d'auteur, des brevets et des demandes de brevets de Motorola, sauf pour la licence non exclusive d'utilisation qui accompagne l'application de la loi pour la vente du produit.

## VUE D'ENSEMBLE

### PIÈCES DE LA RADIO

Modèle HT750



Capuchon protecteur du connecteur latéral d'accessoires

## Vue d'ensemble

### Bouton marche/arrêt/volume

Pour allumer et éteindre la radio et régler le volume.

### Sélecteur de canaux

Permet de sélectionner les différents canaux.

### Voyant DÉL

Indique l'état de la batterie, la mise sous tension, le balayage et la réception d'un appel sélectif.

### Boutons programmables

Plusieurs boutons radio peuvent être programmés par le concessionnaire comme boutons de raccourci pour de nombreuses fonctions de l'appareil radio. Vérifier auprès du concessionnaire la liste complète des fonctions de la radio.

Les boutons programmables comprennent :

- Les trois boutons latéraux (A, B, C) et le bouton supérieur (D)
- Sur les radios à clavier seulement, les trois boutons avant (P1, P2, P3)

Chaque bouton peut, selon la pression exercée dessus, accéder à un maximum de deux fonctions :

- **pression courte (SP)** — on appuie brièvement sur les boutons programmables et on les relâche, ou
- **pression longue (LP)** — on appuie sur les

boutons programmables et on les garde enfoncés pendant un certain temps (au moins 1 1/2 seconde), ou

- **pression continue (HD)** — on appuie sur les boutons programmables et on les garde enfoncés pendant qu'on vérifie les fonctions ou qu'on fait les réglages.

Le tableau de la page 5 résume les fonctions programmables et indique le numéro de la page où la fonction est expliquée.

Dans la colonne « bouton », demander au concessionnaire d'inscrire les boutons programmables de la radio à côté des fonctions qui ont été programmées.

Utiliser les abréviations (A pour le bouton latéral 1, D pour le bouton supérieur, etc.) indiquées sur l'illustration de l'appareil radio en première page du manuel.

De plus, s'il y a un choix, demander au concessionnaire d'indiquer s'il faut exercer une pression courte (SP) ou une pression longue (LP).

| Fonction  | Pression courte  | Pression longue   | Pression continue  | Page   | Bouton |
|---|--|---|--|--------|--------|
| Urgence (Bouton supérieur seulement)                | Déclencher la sirène d'urgence.  | Annuler la sirène d'urgence.  | —  | 17     |        |
| Contrôle  | Mettre la fonction Contrôle hors service.  | Contrôler continuellement le canal sélectionné.                       | —  | —      |        |
| Réglage du volume                                   | —  | —   | Produire une tonalité pour régler le volume de la radio. | 15     |        |
| Indicateur de batterie                              | —  | —   | Vérifier la charge de la batterie.                       | 10     |        |
| Balayage/Éliminer le canal importun                 | Basculer le balayage entre marche et arrêt.  | Éliminer un canal importun pendant le balayage.                       | —  | 19, 20 |        |
| Niveau de puissance                                 | Basculer la puissance d'émission entre le niveau haut et le niveau bas.†                   |   | —  | 18     |        |
| Verrouillage de clavier (pour les radios à clavier) | —  | Basculer le clavier entre les positions verrouillée et déverrouillée. | —  | —      |        |
| Répéteur/<br>Conversation directe                   | Basculer entre l'utilisation du répéteur ou la transmission directe avec une autre radio.† |   | —  | 18     |        |
| Silencieux  | Basculer le niveau du silencieux entre réduit et normal.†                                  |   | —  | 18     |        |

† Cette fonction est activée par une pression courte **OU** une pression longue, mais non par les deux.

| Fonction  | Pression courte  | Pression longue | Pression continue | Page | Bouton |
|---|--|-----------------|-------------------|------|--------|
| Carte d'option (si elle est installée)          | Basculer entre l'activation et la désactivation de la carte d'option. <sup>†</sup> |                 | —                 | —    |        |
| Téléphone                                       | Accéder au mode Téléphone. <sup>†</sup>  |                 | —                 | 21   |        |
| Composition rapide                              | Accéder à la liste téléphonique. <sup>†</sup>                                      |                 | —                 | 21   |        |
| Appel radio                                     | Faire un appel radio. <sup>†</sup>   |                 | —                 | 17   |        |
| Éclairage (pour les radios à clavier seulement) | Allumer le rétroéclairage du clavier. <sup>†</sup>                                 |                 | —                 | —    |        |

<sup>†</sup> Cette fonction est activée par une pression courte **OU** une pression longue, mais non par les deux.

### Bouton de transmission (PTT)

Appuyer sur ce bouton et le garder enfoncé pour parler; le relâcher pour écouter.

### Microphone

Pendant l'envoi d'un message, tenir le microphone à une distance de 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm) de la bouche et parler clairement dans le microphone.

### Touches du clavier (pour radios à clavier)



Ces touches servent à :

- composer un numéro de téléphone
- faire un appel radio

## INDICATEURS AUDIO POUR LES BOUTONS PROGRAMMABLES

 Tonalité haute-basse

 Tonalité basse-haute

Certains des boutons programmables ont des tonalités (signaux sonores) pour indiquer l'un des deux modes :

| Bouton                            | Tonalité haute-basse               | Tonalité basse-haute             |
|-----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| Balayage                          | <b>Commencer</b> balayage          | <b>Arrêter</b> balayage          |
| Niveau de puissance               | Sélection <b>basse</b> puissance   | Sélection <b>haute</b> puissance |
| Silencieux                        | Silencieux <b>réduit</b>           | Silencieux <b>normal</b>         |
| Carte d'option                    | Activée                            | Désactivée                       |
| Verrouillage de clavier           | Verrouillé                         | Déverrouillé                     |
| Répéteur/<br>Conversation directe | <b>NE PAS</b> utiliser le répéteur | <b>UTILISER</b> le répéteur      |

## Notes



## PRÉLIMINAIRES

### RENSEIGNEMENTS SUR LA BATTERIE

#### Charger la batterie

Si une batterie est neuve, ou si son niveau de charge est très bas, il faut la charger avant de pouvoir l'utiliser dans l'appareil radio.

**Nota :** Les batteries arrivent de l'usine déchargées. Il faut toujours charger une batterie neuve pendant 14 à 16 heures avant de l'utiliser, quel que soit l'état indiqué par le chargeur.

Pour charger la batterie:

Placer la batterie avec ou sans la radio, dans le chargeur. La DÉL du chargeur indique l'état de la charge :

| Couleur de la DÉL   | État  |
|---------------------|---|
| Témoin éteint       | Batterie mal insérée  |
| Un seul éclair vert | Mise sous tension du chargeur   |
| Clignotement rouge* | Batterie impossible à charger ou mauvais contact                                  |
| Rouge continu       | Mode de charge rapide en cours  |
| Clignotement jaune  | Batterie dans le chargeur pas en mode de charge rapide mais en attente de charge. |
| Clignotement vert † | Chargée à 90 % ou plus  |
| Vert continu        | Entièrement chargée   |

\* Enlever la batterie du chargeur et utiliser la gomme à effacer d'un crayon pour nettoyer les quatre contacts métalliques au bas de la batterie. Remettre la batterie dans le chargeur. Si le voyant DÉL rouge continue à clignoter, remplacer la batterie.

† Pour une batterie normale, une charge à 90 % peut prendre jusqu'à une heure.

**État de charge de la batterie**

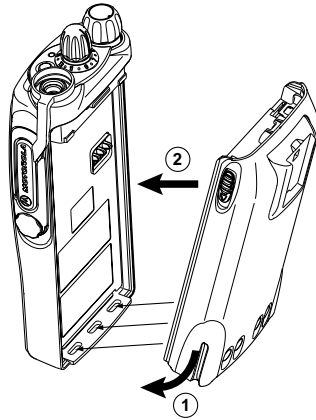
On peut vérifier la charge de la batterie de la radio en maintenant la pression sur le bouton de **l'indicateur de batterie** préprogrammé (voir page 5). L'état de charge de la batterie est indiqué par la couleur de la DÉL de la radio.

| <b>Niveau de la batterie</b> | <b>Voyant DÉL</b> |
|------------------------------|-------------------|
| Haut                         | Vert              |
| Suffisant                    | Jaune             |
| Bas                          | Clignotant rouge  |
| Très bas                     | Aucun             |

Les chargeurs de batterie ne chargent que les batteries agréées par Motorola selon le tableau ci-dessous. Les autres batteries risquent de ne pas être chargées.

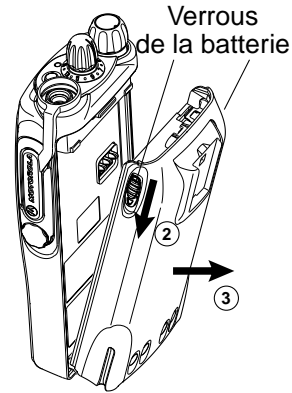
| <b>N° de pièce</b> | <b>Description</b>                       |
|--------------------|--|
| HNN9008            | Haute-capacité/NiMH                      |
| HNN9009            | Ultra-haute-capacité/NiMH                |
| HNN9010            | Ultra-haute-capacité/Factory Mutual/NiMH |
| HNN9011            | Haute-capacité/Factory Mutual/NiCd       |
| HNN9012            | Haute-capacité/NiCd                      |
| HNN9013            | Haute-capacité/Lithium-Ion               |

## Installation de la batterie



- 1 Placer les rallonges au bas de la batterie dans les fentes aménagées au bas de la radio.
- 2 Ramener le haut de la batterie vers la radio et appuyer jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

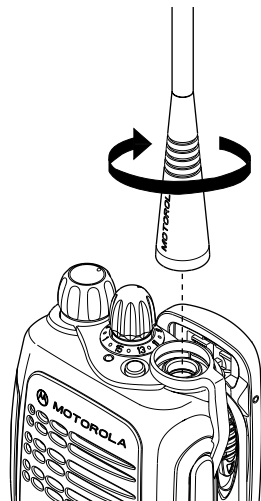
## Retrait de la batterie



- 1 Éteindre la radio (voir page 14).
- 2 Glisser les deux verrous de la batterie vers le bas.
- 3 Tirer la partie supérieure de la batterie pour l'écarter de la radio.

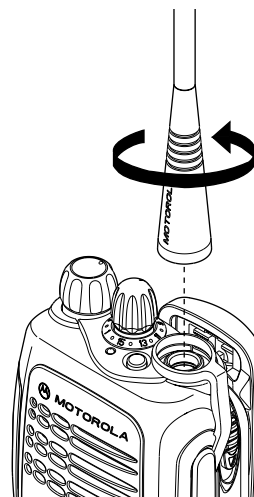
## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACCESSOIRES

### Fixation de l'antenne



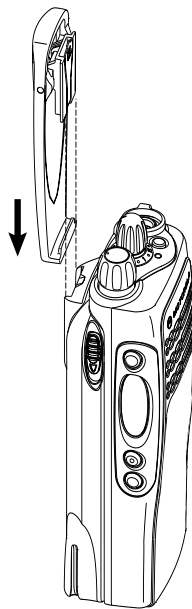
Faire tourner l'antenne dans le sens horaire pour la fixer.

### Retrait de l'antenne



Faire tourner l'antenne dans le sens antihoraire pour l'enlever.

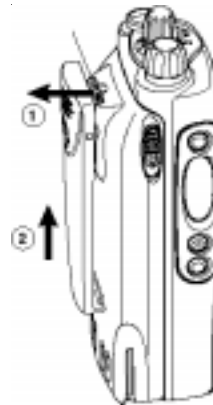
## Fixation de l'agrafe de ceinture



- 1 Aligner les rainures de l'agrafe de ceinture avec celles de la batterie.
- 2 Enfoncer l'agrafe de ceinture vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

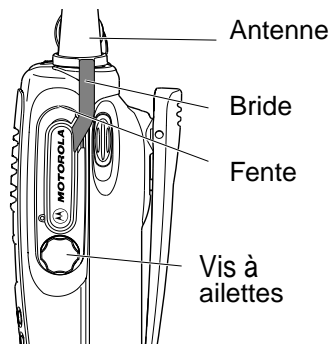
## Retrait de l'agrafe de ceinture

## Languette de l'agrafe de ceinture



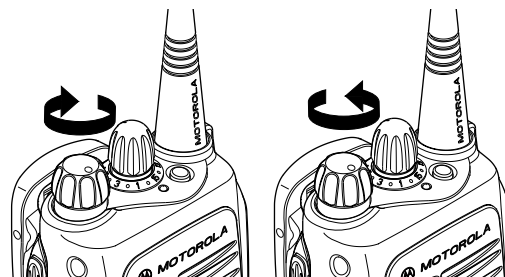
- 1 Utiliser une clé pour dégager de la batterie la languette de l'agrafe de ceinture.
- 2 Glisser l'agrafe de ceinture vers le haut pour l'enlever.

### Fixation du capuchon protecteur du connecteur latéral d'accessoires



- 1 Placer la bride (fixée au capuchon protecteur du connecteur latéral) au-dessus de l'antenne; la glisser ensuite vers le bas jusqu'à ce qu'elle touche le dessus de la radio.
- 2 Insérer la languette située sur le dessus du capuchon dans la fente au-dessus du connecteur.
- 3 Positionner le capuchon au-dessus du connecteur et aligner la vis à ailettes sur le trou fileté dans la radio.
- 4 Serrer la vis à ailettes pour maintenir le capuchon en place. **Ne pas trop serrer.**

### MISE EN MARCHÉ OU ARRÊT DE LA RADIO



#### MARCHE

Faire tourner le bouton marche/arrêt/volume dans le sens horaire. Si la mise sous tension est réussie, la tonalité de succès d'autovérification se fait entendre



et la DEL verte apparaît.

Si la mise sous tension ne réussit pas, on entend la tonalité d'échec d'autovérification.

#### ARRÊT

Faire tourner le bouton marche/arrêt/volume dans le sens antihoraire jusqu'à ce que le dé clic se fasse entendre.

## RÉGLAGE DU VOLUME

- 1 Garder le bouton de **réglage de volume** ou de **contrôle** enfoncé (voir page 4); une tonalité continue se fera entendre.
- 2 Faire tourner le **bouton marche/arrêt/volume** au niveau de volume désiré.
- 3 Relâcher le bouton de **réglage de volume** ou de **contrôle**.


## SÉLECTION D'UN CANAL RADIO

La radio a 4 ou 16 canaux.


**Nota :** En raison des règlements gouvernementaux, certains canaux ne peuvent pas être programmés. Consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Pour sélectionner un canal, faire tourner le **sélecteur de canaux** dans le sens horaire ou jusqu'au canal désiré.

## ENVOI D'UN APPEL

- 1 Mettre la radio en marche.
- 2 Utiliser le **sélecteur de canaux** pour choisir le canal désiré.
- 3 Tenir la radio en position verticale, appuyer sur le bouton **PTT**, et parler à une distance d'environ 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm) du microphone. 
- 4 Relâcher le bouton **PTT** pour écouter.

## RÉCEPTION D'UN APPEL

- 1 Mettre la radio en marche.
- 2 Régler le volume de la radio (voir page 15).
- 3 Sélectionner le canal désiré. Tenir la radio en position verticale de façon à ce que le microphone soit à 1 ou 2 pouces (2,5 à 5 cm) de la bouche. 

## Notes



## APPELS RADIO

### RÉCEPTION D'UN APPEL SÉLECTIF (modèles à 16-canaux seulement)

Quand on reçoit un appel sélectif:

- on doit entendre deux tonalités d'alerte
- la DÉL jaune s'allume.

Pour répondre à l'appel, appuyer sur le bouton **PTT**.

### RÉCEPTION D'UN SIGNAL DE CALL ALERT™ (modèles à 16-canaux seulement)

Quand la radio reçoit un signal CALL ALERT, quatre tonalités d'alerte se font entendre continuellement jusqu'à ce qu'on réponde.

Appuyer sur le bouton **PTT** pour répondre au signal CALL ALERT ou appuyer sur une autre touche pour l'annuler.

**Nota:** La radio ne recevra aucun appel sélectif tant que le signal CALL ALERT ne sera pas effacé.

### DÉCLENCHEMENT DE LA SIRÈNE D'URGENCE

Si le concessionnaire l'a configuré à cet effet, (voir page 4), quand le bouton **supérieur** orange est enfoncé, la radio fait entendre une forte sirène d'urgence stridente (voir page 5).

Pour arrêter la sirène d'urgence, appuyer de nouveau sur le bouton d'**urgence**.

## MODE RÉPÉTEUR OU CONVERSATION DIRECTE

Le mode de conversation directe permet de communiquer avec une autre radio quand:

- le répéteur ne fonctionne pas  
–ou–
- quand la radio est hors de portée du répéteur, mais à la portée d'une autre radio.

Appuyer sur le bouton préprogrammé **Répéteur/Conversation directe** (voir page 5) pour basculer entre les modes Répéteur et Conversation directe.

## RÉGLAGE DU SILENCIEUX RÉDUIT OU NORMAL

Utiliser cette fonction pour filtrer les appels importuns (non désirés) et/ou le bruit de fond. Cependant, la réduction du silencieux pourrait aussi bloquer les appels provenant des régions éloignées. Dans ce cas, le silencieux normal peut être préférable.

Appuyer sur le bouton de **silencieux** préprogrammé (voir page 5) pour basculer entre le silencieux réduit et le silencieux normal.

## RÉGLAGE DU NIVEAU DE PUISSANCE

Chaque canal de la radio a un niveau de puissance d'émission prédéfini qui peut être modifié.

- *Haute puissance (H)* permet d'atteindre la radio la plus éloignée.
- *Basse puissance (L)* conserve la charge de la batterie.
- *Auto power* (puissance auto) règle automatiquement le niveau de puissance optional en fonction de la force du signal reçu. Si ce dernier est faible, le niveau d'émission sera réglé sur Haut et vice-versa.

**Nota:** Il faut se rappeler qu'un message reçu d'une radio proche peut faire passer le niveau de puissance sur Bas. Cela peut empêcher les radios qui sont éloignées de recevoir les émissions.

Appuyer sur le bouton de **niveau de puissance** préprogrammé (voir page 5) pour basculer entre la puissance basse et la haute puissance.

## BALAYAGE

Il est possible de surveiller les multiples canaux et de recevoir les appels qui sont transmis par leur intermédiaire. Selon le modèle de la radio, le concessionnaire peut programmer de quatre à seize canaux différents dans chaque liste de balayage. La radio passera automatiquement sur un canal de la liste de balayage où elle détecte de l'activité.

**Nota:** Les mêmes canaux peuvent être attribués à diverses listes de balayage.

### LANCEMENT OU ARRÊT DU BALAYAGE

Le voyant vert de la DÉL clignote pendant le balayage et s'arrête de clignoter quand la radio passe sur un canal.

Pour commencer ou arrêter le balayage, appuyer sur le bouton **Scan** (balayage) préprogrammé (voir page 5).

### Balayage d'un canal prioritaire

On peut choisir de vérifier l'activité sur un canal plus fréquemment que sur d'autres. Le concessionnaire peut donner la priorité à un canal à cet effet :

| Canal prioritaire    | Séquence de balayage                                 |
|----------------------|--|
| Aucun canal spécifié | Ch1 → Ch2 → Ch3 →<br>Ch4 → ... Ch1                   |
| Canal 2              | Ch2 → Ch1 → Ch2 → Ch3 →<br>Ch2 → Ch4 → Ch2 → ... Ch1 |

**Nota:** Même s'il y a de l'activité sur un canal non prioritaire, la radio passera automatiquement sur un canal prioritaire actif et indiquera cette activité par une brève tonalité.

### Participation sélective

Pendant que la radio balaie, la fonction de **Talkback** (participation sélective) permet de participer à un appel en cours. Pour cela, il faut appuyer sur le bouton **PTT** pour participer à l'appel; sinon le balayage se poursuit sur le canal suivant.

## Balayage

### ÉLIMINATION D'UN CANAL IMPORTUN

Si un canal génère continuellement des appels ou des bruits indésirables, (canal importun), utiliser le bouton **Scan** (balayage) pour l'éliminer provisoirement de la liste de balayage:

- 1 Quand la radio est sur un canal importun, garder le bouton **Scan** (balayage) enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité se fasse entendre.
- 2 Relâcher le bouton **Scan** (balayage) pour éliminer le canal importun.  
**Nota:** Il est impossible d'éliminer un canal prioritaire ou le dernier canal de la liste de balayage.

---

### Ajout d'un ancien canal à la liste de balayage

Pour remettre sur la liste de balayage un canal éliminé précédemment, recommencer la liste de balayage ou éteindre la radio et la remettre en marche.

### ALERTE DE DÉCOUVERTE DU DERNIER CANAL SURVEILLÉ

Cette fonction permet d'identifier le dernier canal surveillé avant l'arrêt du balayage. Pour identifier le dernier canal surveillé, tourner le bouton **sélecteur de canaux** jusqu'à ce qu'une tonalité d'alerte se fasse entendre.

## TÉLÉPHONE

Si la radio a accès à un système téléphonique, il est possible de faire un appel téléphonique. Pour cela, la radio doit envoyer un code d'accès à un poste qui la relie à une ligne téléphonique (consulter le concessionnaire pour plus de détails). Une fois l'appel terminé, la radio doit envoyer un code de sortie pour raccrocher.

**Nota** : Pour pouvoir recevoir des appels téléphoniques, la radio doit être dotée d'une carte de décodage DTMF. Consulter le concessionnaire pour plus de détails.

### POUR FAIRE UN APPEL TÉLÉPHONIQUE (radios à clavier seulement)

Il est possible de faire un appel téléphonique en utilisant le bouton **Phone** (téléphone) préprogrammé (voir page 6).

Pour faire un appel téléphonique:

- 1 Appuyer sur le bouton **Phone**.
- 2 Une série de tonalités se font entendre, indiquant l'envoi automatique d'un code d'accès.  
—ou—  
Composer le code d'accès au clavier.

- 3 Quand la tonalité de composition se fait entendre:  
Composer le numéro de téléphone au clavier.  
—ou—
  - a Appuyer sur le bouton préprogrammé **Speed Dial** (composition rapide) et le relâcher (voir page 6).
  - b Appuyer sur la touche (1 à 9) qui correspond au numéro qu'on veut appeler ou appuyer sur «0» pour appeler le dernier numéro composé.

**Nota** : Appuyer sur le bouton **PTT** si la radio le nécessite.

**Nota** : Pour recomposer le dernier numéro (sans composition rapide), appuyer sur le bouton **PTT** et le relâcher. La radio envoie le dernier numéro composé.

—ou—

Avec le code d'accès composé sur le clavier, appuyer sur la touche / une fois pour accéder au dernier numéro composé, puis appuyer sur le bouton **PTT** et le relâcher.

## Téléphone

- 4 Maintenir la radio en position verticale de façon à ce que le microphone soit à une distance de 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm) de la bouche.



Appuyer sur le bouton **PTT** et le garder enfoncé pour parler; le relâcher pour écouter.

- 5 Pour mettre fin à un appel téléphonique :

Composer le code de sortie d'accès au clavier.

—ou—

Si la radio a un code de sortie d'accès préprogrammé, appuyer sur le bouton **Phone** pour quitter le mode Téléphone.

## SÉCURITÉ ET GARANTIE

### FONCTIONNEMENT SÛR ET EFFICACE DES ÉMETTEURS-RÉCEPTEURS DE MOTOROLA

Pour plus de renseignements sur l'utilisation des radios dans des milieux dangereux, consulter le supplément de manuel concernant l'approbation par Factory Mutual (FM). Le supplément accompagne les modèles de radio offrant cette capacité.

#### Exposition à l'énergie des radiofréquences

*Normes et lignes directrices nationales et internationales*

L'émetteur-récepteur Motorola, qui produit et émet une énergie électromagnétique (EME) de radiofréquence (RF), est conforme aux normes et lignes directrices nationales et internationales suivantes concernant l'exposition des personnes à l'énergie électromagnétique des radiofréquences :

- Rapport et ordonnance de la Federal Communications Commission n° FCC 96-326 (Août 1996)
- American National Standards Institute (C95.1 - 1992)

- National Council on Radiation Protection and Measurements (NCRP - 1986)
- International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (ICNRP - 1986)
- Comité européen pour la normalisation de l'électrotechnique (CENELEC):
  - ENV. 50166-1 1995 E Exposition des personnes aux champs électromagnétiques à basse fréquence (0 Hz à 10 kHz)
  - ENV. 50166-2 1995 E Exposition des personnes aux champs électromagnétiques à haute fréquence (10 kHz à 300 GHz)
  - Actes de SC21 1/8 1996 Considérations relatives à la sécurité concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (EMF) produits par l'équipement mobile de télécommunications (MTE) dans la plage de fréquences 30 MHz - 6 GHz.

## Sécurité et garantie

Pour assurer un rendement radio optimal et une exposition des personnes à l'énergie des fréquences électromagnétiques conforme aux lignes directrices établies dans les normes ci-dessus, il faut toujours respecter les procédures suivantes:

### Fonctionnement de la radio portative et exposition à l'EME

- Quand on émet avec une radio portative, il faut tenir la radio en position verticale de façon à ce que le microphone soit à une distance de 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm) de la bouche. Garder l'antenne à au moins 1 pouce (2,5 cm) de la tête et du corps.
- Si on porte un émetteur-récepteur portatif sur soi, il faut s'assurer que l'antenne est à au moins 1 pouce (2,5 cm) du corps pendant la transmission.



## PARASITES ET COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUES

**Nota:** Presque tous les dispositifs électroniques émettent des parasites électromagnétiques (EMI) s'ils sont mal antiparasités, conçus ou configurés pour la compatibilité électromagnétique.

- Pour éviter les parasites électromagnétiques et/ou les conflits de compatibilité, il faut éteindre la radio dans tous les lieux affichant des messages à cet effet. Les hôpitaux et autres établissements de soins de santé peuvent utiliser un équipement sensible à l'énergie RF externe.
- Si les directives l'exigent, il faut éteindre la radio à bord d'un avion. La radio ne doit être utilisée que conformément aux règlements de la ligne aérienne ou aux instructions de l'équipage.



## AVERTISSEMENTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT



### Véhicules avec coussins gonflables

Ne pas mettre une radio portative dans la partie située au-dessus d'un coussin gonflable ou dans la zone de déploiement du coussin. Ces coussins se gonflent avec une grande force et si la radio se trouve dans la zone de déploiement, elle risque d'être projetée violemment et de blesser sérieusement les occupants du véhicule.

### Milieux présentant un risque d'explosion

Il faut éteindre l'émetteur-récepteur quand on se trouve dans un milieu présentant un risque d'explosion à moins qu'il ne s'agisse d'un appareil homologué pour un tel milieu (par exemple, approuvé par Factory Mutual ou CENELEC). Des étincelles dans un milieu présentant un risque d'explosion peuvent causer une explosion ou un incendie qui peut entraîner des blessures ou même la mort.

### Batteries

Ne pas remplacer ou recharger les batteries dans un milieu présentant un risque d'explosion. Une décharge peut produire une étincelle lors de la pose ou du retrait, ce qui peut causer une explosion.

### Détonateurs et secteurs de dynamitage

Pour éviter les interférences éventuelles avec les opérations de dynamitage, il faut éteindre la radio quand on se trouve à proximité de détonateurs électriques dans une zone de dynamitage ou dans les lieux où on a affiché «Éteindre les émetteurs-récepteurs». Il faut respecter tous les panneaux et toutes les instructions.

**Nota:** Les milieux présentant un risque d'explosion mentionnés ci-dessus comprennent les zones d'avitaillement en carburant, comme: les ponts inférieurs à bord des navires, les installations de transvasement ou d'entreposage de carburant ou de produits chimiques; les zones où l'air transporte des produits chimiques ou des particules comme le grain, la poussière ou la poudre de métal; finalement, tout autre lieu où il est normalement conseillé de couper le moteur d'un véhicule. Les milieux présentant un risque d'explosion sont souvent signalés, mais pas toujours.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



### Antennes

- Il ne faut pas utiliser d'émetteur-récepteur portatif dont l'antenne est endommagée car si cette dernière entre en contact avec la peau, elle peut causer une légère brûlure.
- S'assurer que la radio est équipée d'une antenne appropriée pour la bande de fréquences. Consulter le concessionnaire pour plus de détails.

### Batteries

Toutes les batteries peuvent causer des dommages matériels et/ou des blessures comme des brûlures si un matériau conducteur comme des bijoux, des clés ou des chaînes touchent des bornes exposées. Le matériau conducteur peut fermer un circuit (court-circuit) et devenir très chaud. Il faut donc faire très attention lorsqu'on manipule une batterie chargée, surtout lorsqu'on la met dans une poche, un sac ou un autre récipient contenant des objets métalliques.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES BATTERIES

### Charge des batteries

Ce produit est alimenté par une batterie rechargeable au nickel-cadmium (Ni-Cd), nickel-hydrure métallique (NiMH) ou lithium-ion. Charger la batterie avant de l'utiliser pour assurer une capacité et une performance optimales. La batterie est conçue spécifiquement pour être utilisée avec un chargeur Motorola. L'utilisation d'un équipement différent pour la charge peut endommager la batterie et annuler la garantie.

**Nota:** Quand on charge une batterie installée dans une radio, il faut éteindre cette dernière pour garantir une charge complète.

Autant que possible, la batterie devrait être à environ 77 °F (25 °C) (température ambiante). Le chargement d'une batterie à une température inférieure à 50 °F (10 °C) peut causer des fuites de l'électrolyte et la batterie risque de devenir inutilisable. Le chargement d'une batterie à une température supérieure à 95 °F (35 °C), réduit la capacité de décharge, ce qui altère la performance de la radio. Les chargeurs de batterie rapides de Motorola contiennent un circuit thermosensible qui assure la charge des batteries dans les limites de température ci-dessus.

## Recyclage des batteries au nickel-cadmium

Les batteries rechargeables au nickel-cadmium (Ni-Cd) peuvent être recyclées mais les installations qui s'en chargent ne se trouvent pas partout. Dans plusieurs États américains et dans différents pays, la loi exige que les batteries au nickel-cadmium soient recyclées ou supprimées de manière appropriée et en interdit l'incinération et la mise au rebut dans des décharges.

Contactez le service local de gestion des déchets pour s'informer des exigences et obtenir des renseignements pour un endroit particulier.

Motorola encourage entièrement le recyclage des batteries Ni-Cd. Aux États-Unis et au Canada, Motorola participe au programme national de la Rechargeable Battery Recycling Corporation (RBRC) pour la collecte et le recyclage des batteries Ni-Cd. Beaucoup de détaillants et de concessionnaires participent aussi à ce programme.

Pour l'adresse de l'installation de collecte la plus proche, consulter le site Web de RBRC à l'adresse [www.rbrc.com](http://www.rbrc.com) ou appeler le 1-800-8-BATTERY. Ce site Internet et le numéro de téléphone donnent aussi des renseignements utiles pour les consommateurs, les gens d'affaires et les services gouvernementaux en ce qui concerne les options de recyclage.

## SÉCURITÉ INTRINSÈQUE DE LA RADIO

### Équipement approuvé par FMRC

Il est conseillé à toute personne ayant l'intention d'utiliser une radio dans un lieu où il existe des concentrations dangereuses de matériaux inflammables (milieu dangereux) de se familiariser avec la sécurité intrinsèque et l'article 500 du National Electric Code NFPA 70 (National Fire Protection Association) (lieux dangereux [classifiés]).

Un guide d'approbation publié par Factory Mutual Research Corporation (FMRC), donne une liste des fabricants et des produits approuvés par FMRC pour l'utilisation dans ces lieux. FMRC a aussi publié des normes d'approbation volontaires pour le service de réparation («Numéro de classe 3605»).

Des étiquettes d'approbation de FMRC sont apposées sur la radio pour indiquer que l'appareil est approuvé par FM pour les milieux dangereux indiqués. Cette étiquette indique la classe, la division et le groupe dangereux ainsi que le numéro de pièce de la batterie qui doit être utilisée. Selon la conception de l'appareil portable, cette étiquette FM peut se trouver au dos ou au bas du boîtier de la radio. La marque d'approbation FM est indiquée ci-dessous.



## AVERTISSEMENTS

- Ne pas faire fonctionner un équipement de communications radio dans un lieu dangereux à moins qu'il soit dûment homologué (p. ex.: approuvé par FMRC) à cet effet. Il pourrait en résulter une explosion ou un incendie.
- Ne pas faire fonctionner un produit approuvé par FMRC dans un milieu dangereux s'il a été abîmé (ex: boîtier fissuré). Il pourrait en résulter une explosion ou un incendie.
- Ne pas charger ou remplacer une batterie dans un milieu dangereux. Une décharge peut produire une étincelle pendant la pose ou le retrait des batteries, ce qui peut causer une explosion ou un incendie.



AVERTISSEMENT

## AVERTISSEMENTS

- Ne pas charger ou remplacer des accessoires dans un milieu dangereux. Une décharge peut produire une étincelle pendant la pose ou le retrait des accessoires, ce qui peut causer une explosion ou un incendie.
- Ne pas faire fonctionner un produit approuvé par FMRC dans un milieu dangereux si les contacts des accessoires sont exposés. Garder le capuchon du connecteur en place quand les accessoires ne sont pas utilisés.
- Éteindre la radio avant la pose ou le retrait d'une batterie ou d'un accessoire.
- Ne pas démonter un produit approuvé par FMRC de manière à exposer les circuits électriques internes de quelque façon.



AVERTISSEMENT

Les radios doivent sortir de l'usine Motorola avec une étiquette indiquant les possibilités d'emploi en milieu dangereux et l'approbation par FM. Les radios ne seront ni adaptées ni étiquetées sur place.

Une modification change la configuration originale du matériel de l'appareil. Les changements au produit original ne peuvent se faire que dans une des installations de fabrication vérifiées de FMRC.

## AVERTISSEMENTS

- L'emploi d'un produit approuvé par FMRC avec une batterie ou des accessoires non approuvés par FMRC pour cet appareil, peut créer des conditions dangereuses, comme pour toute une combinaison d'appareil radio non approuvée utilisée dans un lieu dangereux.
- Toute modification non autorisée ou incorrecte d'un produit approuvé par FMRC annule l'approbation dudit produit.



### Réparation des produits approuvés par FMRC

IL APPARTIENT À L'UTILISATEUR DE FAIRE RÉPARER LES PRODUITS DE MOTOROLA APPROUVÉS PAR FMRC.

On ne doit pas réparer ou ré-étiqueter un équipement de communications Motorola portant l'étiquette d'approbation FMRC («FMRC Approved

Product») à moins de connaître la norme courante d'approbation FMRC pour les réparations et l'entretien («numéro de classe 3605»).

On peut envisager d'utiliser une installation de réparation approuvée pour le service de réparation 3605.

## AVERTISSEMENTS

- La réparation ou le ré-étiquetage incorrect d'un appareil approuvé par FMRC pourrait nuire à l'approbation de l'appareil.
- L'utilisation d'une radio qui n'est pas intrinsèquement sûre dans un milieu dangereux peut causer des blessures graves ou la mort.

La norme d'approbation FMRC avec le numéro de classe 3605 peut changer à tout moment sans préavis, il peut donc être utile de demander à FMRC d'envoyer la dernière norme 3605. La publication de décembre 1994 de la norme 3605 donne les définitions clés et exigences suivantes concernant l'entretien:



### **Réparation**

Une réparation désigne une intervention interne dans l'appareil, destinée à remettre ledit appareil dans son état d'origine—approuvé par FMRC. Une réparation doit être effectuée dans une installation approuvée par FMRC.

Les interventions qui ne sont pas considérées comme des réparations sont celles qui ne demandent pas l'ouverture du boîtier extérieur de l'appareil d'une manière qui en exposerait les circuits électriques internes. Ces interventions peuvent être effectuées par des installations de réparations non approuvées par FMRC.

### **Ré-étiquetage**

L'installation de réparation doit disposer d'une méthode permettant de contrôler le remplacement des étiquettes d'approbation FMRC pour assurer que le ré-étiquetage est limité aux appareils qui ont été expédiés, à l'origine, par le fabricant avec une étiquette d'approbation FMRC. Ces étiquettes ne doivent pas être entreposées par l'installation de réparation. Une étiquette d'approbation FMRC doit être commandée au fabricant d'origine selon les besoins pour la réparation d'un appareil donné. Les étiquettes de remplacement peuvent être obtenues et appliquées par les installations de réparation qui peuvent prouver de façon satisfaisante que l'appareil ré-étiqueté était, à l'origine, approuvé par

FMRC. La vérification peut comprendre, mais sans s'y limiter, un appareil avec une étiquette d'approbation endommagée, un appareil avec un boîtier défectueux portant une étiquette d'approbation ou une facture de client indiquant le numéro de série de l'appareil et l'achat d'un modèle approuvé par FMRC.

### **Ne pas substituer les options ou les accessoires**

L'équipement de communications Motorola homologué par Factory Mutual est testé en tant que système et comprend la radio portative approuvée par FM, la batterie approuvée FM et les accessoires ou options approuvés par FM, ou les deux. Cette combinaison de radio portative et de batterie approuvée par FM doit être rigoureusement respectée. Il ne faut pas substituer les articles, même si le substitut a été approuvé précédemment pour un autre équipement de communications Motorola autre. Les configurations approuvées sont indiquées dans le guide d'approbation FM publié par FMRC ou dans le supplément FM des produits. Ce document est expédié par le fabricant avec la combinaison radio et batterie approuvée par FM. Le guide d'approbation ou le document sur la norme d'approbation numéro de classe 3605 pour les réparations et l'entretien peuvent être commandés directement à Factory Mutual Research Corporation à Norwood (Massachusetts, É.-U.).

## GARANTIE LIMITÉE PRODUITS DE COMMUNICATIONS MOTOROLA

### I. COUVERTURE ET DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE

MOTOROLA INC. ("MOTOROLA") garantit les produits de communications fabriqués par MOTOROLA listés ci-dessous ("Produit") contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pendant les périodes suivantes entrant en vigueur à compter de la date d'achat:

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Unités portatives HT750 | Deux (2) ans |
| Accessoires du produit  | Un (1) an    |

À sa discrétion, MOTOROLA réparera sans frais le Produit (avec des pièces neuves ou remises à neuf) le remplacera (par un Produit neuf ou remis à neuf) ou remboursera le prix d'achat du Produit à condition que celui-ci soit rapporté au cours de la période de garantie conformément aux termes de la présente garantie. Les pièces et les cartes remplacées sont garanties pour le reste de la période de garantie d'origine. Toute pièce remplacée du Produit devient la propriété de MOTOROLA.

Cette garantie limitée expresse est accordée par MOTOROLA à l'acheteur d'origine seulement et ne peut être ni transférée, ni cédée à un tiers. La présente garantie constitue la garantie intégrale du Produit fabriqué par MOTOROLA. MOTOROLA n'assume aucune obligation ni responsabilité pour les ajouts ou modifications apportés à la présente garantie, à moins qu'il ne s'agisse d'un document écrit signé par un cadre supérieur de MOTOROLA. Sauf dans le cadre d'une entente distincte conclue entre MOTOROLA et l'acheteur d'origine, MOTOROLA ne garantit pas l'installation, l'entretien ou la réparation du Produit.

MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire non fourni par MOTOROLA qui est branché sur le Produit ou utilisé conjointement avec celui-ci, ou à l'égard du fonctionnement du Produit utilisé conjointement avec tout équipement accessoire, et tous les équipements de cette nature sont expressément exclus de la présente garantie. Compte tenu du caractère unique de chaque système pouvant être utilisé avec le Produit, MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de la portée, de la diffusion ou du fonctionnement de l'ensemble du système sous cette garantie.

## II. CLAUSES GÉNÉRALES

La présente garantie précise l'entière responsabilité de MOTOROLA à l'égard du Produit. À la discrétion de MOTOROLA, la réparation du Produit, son remplacement ou le remboursement de son prix d'achat constituent le seul recours. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ET CONDITION EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER POUR LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. MOTOROLA NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DONT LA VALEUR DÉPASSE LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT NI POUR LES PERTES D'UTILISATION, LES PERTES DE TEMPS, LES INCONVÉNIENTS, LES PERTES COMMERCIALES, LES PERTES DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, NI POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER CE PRODUIT, DANS LES LIMITES DE REJET DE RESPONSABILITÉ PERMIS PAR LA LOI.

## III. DROITS DES LOIS D'ÉTAT

CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS NI DE LIMITER LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, SI BIEN QUE LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES EN LA MATIÈRE.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui peuvent varier d'état en état.

## IV. SERVICE AU TITRE DE LA GARANTIE

Pour que l'entretien soit couvert par la garantie, vous devez fournir une preuve d'achat (portant la date d'achat et le numéro de série du Produit). De plus, vous devez livrer ou expédier le Produit, en payant d'avance les frais de transport et d'assurance, à un centre de service autorisé. Les réparations sous garantie seront effectuées par MOTOROLA à l'un de ses centres de service autorisés. Dans certains cas, il est plus facile d'obtenir les réparations couvertes par la garantie en s'adressant d'abord à l'entreprise qui vous a vendu le Produit (c'est-à-dire le détaillant ou votre fournisseur de services de communications). Vous pouvez également communiquer avec MOTOROLA en composant le 1-800-927-2744 aux États-Unis et au Canada.



## V. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE

- A) Les défauts ou bris résultant d'une utilisation autre que normale ou habituelle du Produit.
- B) Les défauts ou bris causés par une mauvaise utilisation, un accident, l'eau ou la négligence.
- C) Les défauts ou bris résultant d'un essai, d'une utilisation, d'un entretien, d'une installation, d'une modification ou d'un réglage fautifs.
- D) Les bris ou dommages causés aux antennes, sauf s'ils sont le résultat direct d'un défaut de matériel ou de fabrication.
- E) Un Produit soumis à des modifications, des réparations ou un démontage non autorisés (y compris, sans s'y limiter, l'ajout au Produit d'un équipement non fourni par MOTOROLA) qui ont un effet négatif sur le rendement du Produit ou qui empêchent de vérifier le bien-fondé d'une réclamation par le processus normal d'inspection ou d'essais prévus par la garantie Motorola.
- F) Tout Produit dont le numéro de série a été enlevé ou rendu illisible.
- G) Les batteries rechargeables, si:
  - 1) l'un des joints d'étanchéité du boîtier des éléments de la batterie est endommagé ou a été trafiqué;
  - 2) les dommages ou le défaut ont été causés par la charge de la batterie ou son utilisation dans

un matériel autre que le Produit pour lequel elle a été conçue.

- H) Les frais d'expédition au centre de réparation.
- I) Tout Produit qui, à cause de modifications illégales ou interdites apportées au logiciel ou au micrologiciel du Produit, ne fonctionne pas conformément aux spécifications énoncées par MOTOROLA ou sur l'étiquette de conformité de la FCC en vigueur pour ce Produit lorsque le Produit a été initialement distribué par MOTOROLA.
- J) Les égratignures et autres dommages superficiels qui ne nuisent pas au fonctionnement du Produit.
- K) L'usure et le vieillissement normaux et habituels.

## VI. CLAUSES RELATIVES AU BREVET ET AU LOGICIEL

MOTOROLA défendra à ses frais toute poursuite menée en justice contre l'acheteur dans la mesure où la poursuite revendique que le Produit ou des pièces enfreignent un brevet des États-Unis et MOTOROLA paiera ces frais, incluant les dommages accordés au détriment de l'acheteur dans toute poursuite judiciaire attribuable à une quelconque revendication de cette nature, mais une telle défense et un tel paiement sont soumis aux conditions suivantes:

- A) MOTOROLA doit être promptement avisée par

## Sécurité et garantie

- écrit par l'acheteur de tout avis se rapportant à une telle plainte;
- B) MOTOROLA mènera comme elle l'entend sa défense contre une telle poursuite, de même que toute négociation en vue de tout règlement ou compromis; et
- C) si le Produit ou les pièces devaient faire l'objet, ou de l'avis de MOTOROLA, pourraient vraisemblablement faire l'objet d'une poursuite pour contrefaçon d'un brevet des États-Unis, l'acheteur accordera le droit à MOTOROLA, à la discrétion et aux frais de cette dernière, soit de procurer à l'acheteur le droit de continuer d'utiliser le Produit ou les pièces, soit de remplacer ou modifier ces dernières de manière à ce qu'ils n'enfreignent plus le brevet, soit d'accorder à l'acheteur un crédit équivalent à la valeur dépréciée du Produit ou des pièces et d'accepter de reprendre ceux-ci. La dépréciation représentera un montant égal pour chaque année de durée de vie utile du Produit ou des pièces, tel que déterminé par MOTOROLA.

MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de toute poursuite pour contrefaçon de brevet lorsque le Produit ou les pièces livrées avec celui-ci sont adaptés à un logiciel, un appareil ou un équipement non fourni par MOTOROLA. MOTOROLA se dégage également de toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire ou de logiciel non

fourni par MOTOROLA qui est rattaché au Produit ou utilisé conjointement avec ce dernier. Ce qui précède énonce l'entière responsabilité de MOTOROLA pour la contrefaçon de brevets relative au Produit ou à toute pièce de ce dernier.

Les lois aux États-Unis et dans d'autres pays réservent à MOTOROLA certains droits exclusifs pour les logiciels dont MOTOROLA possède les droits d'auteur, tels que les droits exclusifs de reproduction de copies et de distribution de copies desdits logiciels MOTOROLA. Les logiciels MOTOROLA ne peuvent être utilisés qu'avec les Produits à l'intérieur desquels ils étaient installés à l'origine. Il est interdit de remplacer, de copier, de distribuer, de modifier de quelque façon que ce soit ou d'utiliser le logiciel à l'intérieur du Produit en vue de fabriquer un quelconque produit dérivé. Aucune autre utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, le changement, la modification, la reproduction, la distribution ou l'ingénierie à rebours d'un quelconque logiciel MOTOROLA ou l'exercice de droits dans un tel logiciel MOTOROLA n'est permis. Aucune licence n'est accordée par inférence, estoppel ou autre en vertu des droits de brevets ou des droits d'auteur de MOTOROLA.

## VII. LOI APPLICABLE

Cette garantie est régie par les lois de l'état d'Illinois, USA.

## ACCESSOIRES

La liste ci-après énumère un certain nombre d'accessoires vendus par Motorola pour améliorer l'efficacité de l'émetteur-récepteur. Pour obtenir la liste complète, consulter le concessionnaire Motorola.

### ÉTUIS DE TRANSPORT

|          |   |
|----------|---|
| HLN9714_ | Agrafe de ceinture à ressort 2-1/2 po   |
| HLN9952_ | Étui avec agrafe de ceinture (compatible avec toutes les batteries et radios) |
| HLN9652_ | Étui en cuir, pour batterie mince avec passant pour ceinture                  |
| HLN9665_ | Étui en cuir, pour batterie normale avec passant pour ceinture                |
| HLN9670_ | Étui en cuir, pour batterie mince avec mousqueton                             |
| HLN9676_ | Étui en cuir, pour batterie normale avec mousqueton                           |
| HLN9677_ | Étui en cuir DTMF, pour batterie mince avec passant pour ceinture             |
| HLN9689_ | Étui en cuir DTMF, pour batterie normale avec passant pour ceinture           |
| HLN9690_ | Étui en cuir DTMF, pour batterie mince avec mousqueton                        |
| HLN9694_ | Étui en cuir, pour batterie normale avec mousqueton                           |
| HLN9701_ | Étui en nylon, pour batterie mince avec passant pour ceinture                 |

|          |   |
|----------|---|
| HLN9702_ | Étui en nylon, pour batterie normale avec passant pour ceinture                         |
| HLN9703_ | Étui en nylon DTMF, pour batterie mince avec passant pour ceinture                      |
| HLN9704_ | Étui en nylon DTMF, pour batterie normale avec passant pour ceinture                    |
| HLN9710_ | Étui en cuir souple, petit, uni, avec passant de ceinture, batterie mince (AAD & DC)    |
| HLN9711_ | Étui en cuir souple, petit, uni, avec passant de ceinture, batterie normale (AAD & DC)  |
| HLN9712_ | Étui en cuir souple, petit, DTMF, avec passant de ceinture, batterie mince (AAD & DC)   |
| HLN9713_ | Étui en cuir souple, petit, DTMF, avec passant de ceinture, batterie normale (AAD & DC) |
| HLN9744_ | Étui en cuir souple, grand, DTMF, avec passant de ceinture, batterie mince (AAD & DC)   |
| HLN9745_ | Étui en cuir souple, grand, DTMF, avec passant de ceinture, batterie normale (AAD & DC) |

### BATTERIES

|           |                                      |
|-----------|--------------------------------------|
| HNN9008_R | Petite NiMH, haute capacité          |
| HNN9009_R | Grande NiMH, ultra-haute capacité    |
| HNN9010_R | Grande NiMH, ultra-haute capacité FM |
| HNN9011_R | Grande NiCd, haute capacité FM       |
| HNN9012_R | Grande NiCd, haute capacité          |
| HNN9013_R | Lilon mince, haute capacité          |

## CHARGEURS

|            |  |
|------------|--|
| AAHTN3000_ | Chargeur rapide à une seule unité de 110V, prise américaine  |
| AAHTN3001_ | Chargeur rapide à une seule unité de 230V, prise européenne  |
| AAHTN3002_ | Chargeur rapide à une seule unité de 230V, prise anglaise    |
| AAHTN3003_ | Chargeur rapide à unités multiples de 110V, prise américaine |
| AAHTN3004_ | Chargeur rapide à unités multiples de 230V, prise européenne |
| AAHTN3005_ | Chargeur rapide à unités multiples de 230V, prise anglaise   |

## HAUT-PARLEURS-MICROPHONES À DISTANCE

|            |   |
|------------|---|
| AAHMN9052_ | Haut-parleur-microphone à distance normal               |
| AAHMN9053_ | Haut-parleur-microphone à distance antibruit            |
| AAHMN9054_ | Haut-parleur-microphone à distance de sécurité publique |

## ADAPTATEURS

|            |  |
|------------|--|
| HLN9716_   | Adaptateur pour accessoires audio        |
| HLN9717_   | Adaptateur pour accessoires audio 3,5 mm |
| AAHLN9718_ | Adaptateur pour véhicule                 |

## CASQUES

|          |  |
|----------|--|
| BDN6647_ | Casque léger, un seul écouteur                       |
| HMN9021_ | Casque poids moyen, en serre-tête, deux écouteurs    |
| HMN9022_ | Casque poids moyen, derrière la tête, deux écouteurs |
| HMN9787_ | Casque avec micro-perche                             |

## ANTENNES

|           |   |
|-----------|---|
| NAB6064_  | Heliflex, bande basse                   |
| PMAD4012_ | VHF 136–155 MHz 9 cm, petite            |
| PMAD4013_ | VHF 155–174 MHz 9 cm, petite            |
| PMAD4014_ | VHF 136–155 MHz 14 cm, longueur normale |
| PMAD4015_ | VHF 155–174 MHz 14 cm, longueur normale |
| HAD9743_  | VHF 162–174 MHz, petite                 |
| PMAD4023_ | VHF 150–61 MHz                          |
| PMAD4025_ | VHF 150–161 MHz, petite                 |
| PMAE4002_ | UHF 403–433 MHz                         |
| PMAE4003_ | UHF 433–470 MHz                         |
| NAE6483AR | UHF 403–520 MHz, fouet                  |
| PMAE4006_ | UHF 470–510 MHz                         |
| PMAE4007_ | UHF 490–527 MHz                         |
| PMAE4008_ | UHF 470–530 MHz, fouet                  |



